

PLAN DE FORMATION

1. INTITULE DE LA FORMATION

REALISER UNE AIPD AVEC DATA LEGAL DRIVE (DLD) – 1 JOUR
1 JOUR - 1 200€ HT

2. PUBLIC CIBLE

Délégué à la Protection des Données, Directeur et Responsables Juridiques ou Conformité, Fonctions en charge de la mise en œuvre du projet de conformité RGPD

3. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre ce qu'est une Analyse d'Impact relative à la Protection des Données (AIPD) et les enjeux qui l'entourent.
- Découvrir la méthode de réalisation d'une AIPD.
- Réaliser ses AIPD dans Data Legal Drive.

4. CONTENU DE LA SESSION

1^{ère} JOURNEE

Matin

Comprendre l'AIPD et sa méthode de réalisation

Partie 1 : Appréhender et appliquer les principes de l'AIPD

- Connaître les objectifs et les enjeux d'une AIPD.
- Déterminer les cas dans lesquels une AIPD doit être réalisée.

Partie 2 : Appliquer la méthode de réalisation d'une AIPD

- Identifier les parties prenantes et les informations pré-requises.
- Maîtriser les phases de la démarche et la méthode de réalisation d'une AIPD.

Après-Midi

Appliquer son projet de conformité avec Data Legal Drive

Partie 1 : Rédiger son AIPD avec Data Legal Drive

- Renseigner les informations relatives au(x) traitement(s) concerné(s) et les mesures juridiques et techniques.
- Mesurer les risques sur la vie privée des personnes concernées.

Partie 2 : Analyser et formaliser son AIPD avec Data Legal Drive

- Evaluer son AIPD et rédiger son plan d'action.
- Valider l'AIPD et l'intégrer à sa conformité.

Evaluation 10 questions

5. METHODE PEDAGOGIQUE

- Data Legal Drive propose une démarche pédagogique active et participative qui alterne transmission d'informations théoriques et mises en pratique à partir d'exercices personnalisés et d'études de cas contextualisés. A la fin de la session, le formateur consacre une session de questions/réponses valider la bonne compréhension de chaque enseignement.
- La formation sera réalisée en présentiel ou à distance. Il est vivement conseillé d'avoir 1 poste informatique par participant (disposant d'une connexion internet haut-débit et d'un navigateur à jour). Il peut être demandé au client de fournir un vidéoprojecteur dans le cas d'une session en présentiel dans l'entreprise. Un support de formation PDF sera remis aux stagiaires.

6. DEROULE DE LA SESSION

- **Durée** : 1 journée
 - **Lieu** : Distanciel
 - **Nombre de stagiaires** : 1 groupe de 5 participants au maximum
- Horaires** : 9h00 à 12h30 – 14h à 17h30
Formateur : Thomas Vini P. ou Oranne G. – DPO – Consultant RGPD

7. SUIVI ET EVALUATION

Data Legal Drive évalue les acquis des stagiaires pendant toute la durée de la session : en amont, pendant et en fin de formation.

- **En amont de la formation**, le formateur fait parvenir un questionnaire aux stagiaires inscrits. Cette évaluation se présente sous la forme d'un quizz QCM digitalisé. Les résultats sont exploités par le formateur pour ajuster le déroulé de sa formation.
- **Evaluation continue** : Durant toute la session, le formateur valide les acquis à travers des mises en situation et exercices pratiques personnalisés selon le secteur d'activité et les besoins de l'entreprise.
- **Evaluation en fin de formation** : Le formateur propose en fin de formation un quizz QCM permettant d'évaluer le niveau d'appréhension par les stagiaires des compétences enseignées. Un debrief est effectué à chaud auprès de chaque stagiaire.

8. ACCESSIBILITE

Les sessions de formations dispensées à distance ne sont pas adaptées aux stagiaires présentant un handicap visuel ou auditif. L'accessibilité des sessions en présentiel chez le client est dépendante des conditions spécifiques aux clients.